

## INFORMATIONS MÉDICALES

A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENT(S) D'EXAMENS  
EN PROCÉDURE COMPLÈTE UNIQUEMENT

A COMPLÉTER PAR LE MEDECIN TRAITANT (GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE) ET A REMETTRE A LA DEC SOUS  
PLI CACHETÉ A L'ATTENTION DU MÉDECIN DÉSIGNÉ PAR LA CDAPH

Conformément aux dispositions réglementaires, tout élève en situation de handicap et/ou présentant, au moment des épreuves, **une déficience, une incapacité ou un désavantage**, peut bénéficier d'aménagement(s) et/ou d'adaptation(s) d'épreuves notamment en lien avec une pathologie somatique ou psychique.

Pour permettre l'instruction du dossier de l'élève par le médecin désigné par la CDAPH, **vous voudrez bien compléter l'imprimé ci-dessous et le remettre à la famille sous pli cacheté.**

NOM et prénom du candidat : .....

Date de naissance : .....

Etablissement scolaire : .....

Examen présenté : ..... Session : .....

### **Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)**

Docteur : ..... Spécialité : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

➤ **Pathologie somatique ou psychique et/ou handicap justifiant une demande d'aménagement(s) d'épreuves :** joindre comptes-rendus médicaux et/ou ordonnances ou notifications MDPH. En cas de trouble neurodéveloppemental, seuls les justificatifs paramédicaux récents et comptes-rendus médicaux diagnostiques sont à transmettre.

.....

➤ **Retentissement(s) fonctionnel(s) des troubles présentés par le candidat pouvant le gêner pendant les épreuves de l'examen :**

.....

➤ **Traitement en cours pouvant être mis en œuvre pendant les épreuves :**

.....

Merci de joindre les comptes-rendus médicaux justifiant les aménagements demandés.